

Problèmes et méthodes de la scriptologie

Autor(en): **Hjorth, Arne / Goebel, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **35 (1976)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-28019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Problèmes et méthodes de la scriptologie

A propos de *La partie cambrésienne du Polyptyque dit «Terrier l'Evêque» de Cambrai*

Dans *VRom.* 34 (1975), 275–279, M. H. Goebel a publié un compte rendu de notre thèse de doctorat *La partie cambrésienne du Polyptyque dit «Terrier l'Evêque» de Cambrai*, Stockholm 1971 (*Romanica Gothoburgensia* 12). Comme nous ne reconnaissons pas du tout notre thèse dans la longue exposition que fait M. Goebel au sujet du véritable «Pferdefuß» de notre étude («der eigentliche Pferdefuß der ansonsten gediegen gearbeiteten Untersuchung», p. 275), nous avons jugé nécessaire de demander aux éditeurs d'insérer la réplique suivante.

Disons tout de suite que, si nous avons nous-même rencontré dans une étude les opinions et les idées que M. Goebel nous impute mais qui, en vérité, ne se trouvent exprimées nulle part dans notre thèse, nous n'aurions peut-être pas non plus hésité à exprimer nos critiques en des termes aussi sévères que les siens: «falsch, grundfalsch» (p. 276), «reine Utopie» (ib.) et «groteske Situationen» (p. 279)! En effet, M. Goebel a lu notre thèse comme le diable lit la Bible. Le lecteur peut le constater en lisant aussi les comptes rendus dont notre thèse a fait l'objet jusqu'ici et publiés dans *SN* 43 (1971), 608–612 (S. Andolf), *ZRPh.* 88 (1972), 687–688 (K. Baldinger) et *RIO* 25 (1973), 79–80 (R. Schmittlein).

Comme point de départ pour sa critique fautive, M. Goebel prend la seule citation directe, deux fois répétée, qu'on trouve dans son compte rendu et qui révèle qu'il n'a pas lu, à tête reposée, ni compris notre thèse. M. Goebel nous fait dire: «français cultivé de la même époque». Notre texte porte: «francien cultivé de la même époque». A la page 16 de notre thèse, nous avons expliqué le terme de *francien* comme «la langue centrale du moyen âge, qui était basée sur le parler de Paris» (note 20). «Dans le terme de *français*», par contre, «sont inclus tous les dialectes d'oïl, même le francien» (note suivante).

Apparemment heureux de croire qu'il a rencontré le terme de *français cultivé*, qui n'existe nulle part dans notre thèse, M. Goebel se laisse entraîner par sa propre imagination. Comme c'est un axiome que ce terme ne peut s'employer qu'à partir du moment où la langue parlée de Paris commençait à repousser les autres dialectes pour n'en faire que des patois, M. Goebel arrive vite au point où il nous accuse de supposer que, pour le côté phonématique, il faut prendre comme «pôle normatif» le français cultivé de la même époque: «Verfasser nimmt dabei an, daß für die phonematische Seite das "français cultivé de la même époque" (39) als Normativpol genommen werden dürfe. Und das ist falsch, grundfalsch» (p. 276).

C'est là la première de deux suppositions qui appartiennent en propre à M. Goebel. C'est justement par le choix du terme de *francien* que nous avons voulu éviter, parce que nous n'y croyons évidemment pas, pour l'époque en question, toute allusion à une influence normative exercée par la langue parlée de Paris sur les langues parlées des autres dialectes de la langue d'oïl. Contrairement à ce que croit M. Goebel, nous avons même renoncé complètement à tirer de la *PCTE* (= la partie cambrésienne du Terrier l'Evêque) des informations sur le système de la langue parlée de Cambrai à la fin du XIII^e siècle. On cherchera en vain dans notre thèse une théorie sur les phonèmes avec lesquels un Picard réalisait les graphèmes de la *PCTE*. Par conséquent, en mentionnant un son picard nous restons toujours sur le niveau phonique, c'est-à-dire que nous ne nous servons pas du signe phonématique (voir notre thèse, par exemple p. 40). Après avoir consacré plus de quinze ans à l'étude des scriptas françaises du moyen âge, il serait très gênant pour nous de ne pas savoir qu'un texte écrit ne remplace jamais un magnétophone: «Vorweg: kein geschriebener Text ersetzt ein Magnetophon, nie und irgendwo» (p. 276).

De «Normativpol», l'imagination de M. Goebel plane ensuite à «Orthoepie». Partant d'un terme inexistant dans notre thèse, M. Goebel nous accuse maintenant de vouloir supposer qu'il existait à l'époque en question une norme centrale pour la prononciation du français: «Anzunehmen, daß es damals eine Orthoepie («français cultivé de la même époque», p. 39) gab beziehungsweise darnach so gestrebt wurde, daß sich der Terminus rein sachlich rechtfertigen würde, ist reine Utopie» (p. 276). Nous avons dit au contraire, expressément, à la page 42 de notre thèse, que «En fait, nous pouvons aller jusqu'à dire que les phonèmes franciens (et non *français* précisons-le) sont là surtout pour servir de classement à ces graphies (entendons les graphies picardes), un peu comme les phonèmes latins sont souvent pris comme point de départ pour l'explication des graphies de l'ancien français».

Pour montrer que c'est M. Goebel lui-même qui a lu les pages 37 à 39 sans les comprendre («ohne rechtes Verständnis dafür, worum es im Grunde geht», p. 276), récapitulons ce que dit notre thèse ici, dans l'introduction à la partie intitulée *Phonographématique*. Nous commençons par insister sur la distinction qu'ont faite MM. Remacle et Gossen entre la langue parlée et la langue écrite dans les dialectes de l'ancien français. Ce qui distingue celle-ci de celle-là, c'est que la scripta régionale possédait beaucoup plus de traits communs avec le francien et que l'influence de la scripta francienne, dès le moyen âge, allait en croissant. En regardant de près un texte régional de la fin du XIII^e siècle, on a vite fait de constater que les traits dialectaux y sont peu nombreux en comparaison avec les traits du même texte qui se rencontrent aussi dans un texte francien. Pour un texte écrit en domaine picard, M. Remacle emploierait par conséquent le terme d'*ancien-français picard* et M. Gossen se sert du terme de *franco-picard*. En d'autres mots, la grande majorité des graphies de la *PCTE* étant aussi celles du francien, nous croyons motivé de mettre les graphèmes

de ce manuscrit en relation avec les phonèmes qu'auraient utilisés la plupart des Parisiens cultivés de la même époque en lisant en *francien* un texte *français* (c'est-à-dire provenant de Paris ou d'une autre région dialectale du domaine d'oïl). Cela offre aussi une possibilité de classement qui convient très bien à l'un des deux buts principaux de notre thèse, à savoir celui qui consiste à traiter les faits de langue caractéristiques de la *PCTE* en comparaison avec le francien (cf. notre thèse, p. 16).

En effet, nous sommes allé plus loin que M. Goebel lorsqu'il nous recommande de renoncer à une description totale des phonèmes d'un texte du moyen âge: «Des Rezensenten Vorschlag ad meliorem partem? Bei Analysen in extenso exhaustieren mittelalterlicher Einzeltexte auf eine phonematische Totalbeschreibung deshalb verzichten, weil das im graphematischen Teil befolgbare Prinzip des (weitgehend) geschlossenen Systems aus Datenmangel nicht auch im phonematischen Teil anwendbar ist» (p. 279). Non seulement nous y avons renoncé mais nous n'avons même pas une seule fois pensé qu'il serait possible de rechercher les phonèmes d'un texte écrit. C'est pourquoi, en optant pour les phonèmes franciens comme un moyen de classer les graphies de la *PCTE*, nous ne sommes pas allé à des textes franciens pour les trouver. Nous avons seulement cru que «le seul moyen de déterminer les phonèmes du francien à l'époque du *TE* est de mettre les renseignements donnés par les manuels de phonétique historique du français en rapport avec les phonèmes du français moderne» (p. 39). A cause de ce renoncement à toute analyse phonématique, c'est aussi avec beaucoup de réserve que nous mentionnons les phonèmes franciens adoptés par nous, p. ex. «nous croyons avoir de bonnes raisons pour supposer que le francien cultivé de la fin du XIII^e siècle possédait les vingt-six phonèmes suivants» (p. 39) et «Il va sans dire que les phonèmes obtenus par cette méthode incomplète restent dans quelques cas assez douteux. Une ou deux méprises éventuelles n'affectent pourtant en rien le but de notre étude graphophonématique et phonographématique, qui est de faire ressortir et d'expliquer les graphies picardes de la *PCTE*» (p. 42).

Toujours prisonnier de son imagination, M. Goebel est ensuite prêt à montrer d'une manière plus concrète les situations grotesques auxquelles peut aboutir la postulation d'une orthoépie en ancien français («Zu welcher grotesken Situation aber die von uns weiter oben inkriminierte Postulierung einer altfranzösischen Orthoepie führen kann, zeigt p. 64», p. 279). Profitons de l'exemple cité par M. Goebel pour montrer comment un lecteur attentif interprète, à partir de la page 45, la partie phonographématique de notre thèse. Comme il ressort de ce que nous avons dit plus haut, /*č*/ n'est nullement un «Hochsprachphonem», mais un phonème du *francien*, c'est-à-dire qu'il représente la manière la plus probable dont un Parisien cultivé de la fin du XIII^e siècle prononcerait les mots correspondants en francien. Ainsi il donnerait cette prononciation non seulement à la graphie <*ch*>, qui est celle du francien (les graphies franciennes *s* manquent toujours d'exemples dans les tableaux), mais aussi à <*c*>, <*k*> et *q*<*u*>, qui sont des graphies picardes. Après chaque tableau don-

nant ainsi une relation synchronique entre un des phonèmes franciens et toutes les graphies de la *PCTE* qui y correspondent, il y a toujours une partie dans laquelle nous essayons d'expliquer les graphies spécifiquement picardes, parfois aussi certaines graphies communes au francien ou typiques d'autres dialectes que le francien et le picard. Nous avons agi ainsi en nous demandant, comme nous le recommande aussi M. Goebel, quelle prononciation a pu donner naissance à telle graphie: «welcher Lautstand hat – wahrscheinlich – diese oder jene Graphie generiert oder generieren können?» (p. 278).

Contrairement à ce qui est le cas dans la description contenue dans nos tableaux, nous ne parlons jamais de synchronie dans le texte qui suit les tableaux. Comme nous l'avons dit plus haut, nous n'y employons même pas le signe phonématique quand nous discutons les sons picards qui auraient pu donner naissance à certaines graphies. Il en est de même des pages 169 à 172 à propos desquelles M. Goebel constate sans aucun fondement que, selon nous, les scriptas de l'ancien français reflètent la «synchronie phonique» existant à l'époque dont il est question («Verfasser meint, daß die altfr. Skripten die jeweilige lautliche Synchronie reflektieren», note 6). Le mot *synchronie* ne figure même pas dans ces pages et la seule fois qu'on pourrait, à la rigueur, le sous-entendre, c'est lorsque nous parlons de la création d'une langue écrite (p. 171). En effet, pour celui qui lit notre thèse sans parti pris, il est facile de constater que nous n'avons jamais contesté, ni directement ni indirectement, le fait que les scriptas reflètent des traits hétérogènes provenant de beaucoup de synchronies différentes (cf. la suite de la note 6 qui dit: «Das Gegenteil ist wahr: Skripta reflektiert nicht Synchronien in systematischer Abgerundetheit, sondern heterogene Fetzen [Teilsysteme] verschiedener [i.e. vieler] Synchronien, die ihr quer durch die Zeit aufmoduliert wurden»). Encore une fois la critique de M. Goebel n'enfoncé que des portes ouvertes.

Avant de terminer, examinons aussi quelques remarques de détail contenues dans le compte rendu de M. Goebel. Nous sommes d'accord avec lui pour dire que les problèmes relatifs aux anthroponymes peuvent parfois apparaître résolus d'une manière trop intuitive («Allerdings scheint mir manches zu intuitiv gelöst», note 19). Mais alors il faut se rappeler que dans le lexique, ne se trouvent réunis que «les mots de la *PCTE* qui, à notre connaissance, n'ont pas été traités avant nous ou qui, sur un point ou sur un autre, présentent quelque chose de nouveau» (p. 97). Rappelons aussi qu'en partant de cette restriction, nous avons quand même réuni dans notre lexique presque cinquante anthroponymes, dont beaucoup ne se rencontrent que dans la *PCTE* et souvent avec trop peu d'exemples pour pouvoir donner lieu à des conclusions incontestables. Cela a été pleinement reconnu par nous à la page 98, où l'on peut aussi lire que nous avons quand même «voulu indiquer les explications que permettent une application des résultats obtenus dans les chapitres précédents (et, ajoutons ici, surtout dans la partie phonographématique) ainsi qu'une application

des autres renseignements que nous procure le *TE*». La manière dont nous avons choisi les mots du lexique explique aussi pourquoi le *FEW* ne semble pas avoir été cité autant que le veut M. Goebel. Nous lui assurons que nous avons toujours utilisé au maximum cet important dictionnaire. A propos des statistiques, notons finalement que M. Goebel passe sous silence le fait qu'un chiffre trop bas ne sert jamais tout seul de base à une conclusion et que, de plus, le résultat des statistiques est en général mis en rapport avec le contenu et l'aspect du manuscrit.

Göteborg

Arne Hjorth

*

o. La réplique de M. Hjorth au compte rendu que nous avons fait de son livre *La partie Cambrésienne du Polyptyque dit «Terrier l'Evêque» de Cambrai*, Stockholm 1971 (*PCTE*) dans *VRom.* 34 (1975), 275–279, revêt deux aspects qu'il faut bien séparer l'un de l'autre. Quant au côté polémique, il est bien évident que certains passages de notre compte rendu (par exemple: «Und das ist falsch, grundfalsch.» p. 276) ont déterminé l'aigreur de son style, aigreur qui n'a pas même pu être adoucie par certains qualificatifs élogieux que nous lui avons réservés («...gediegen gearbeitete Untersuchung» p. 275, «eine fleißige Arbeit» p. 279). Comme il aurait été préférable de notre part d'entamer la discussion sur un ton plus serein et constructif, nous n'hésitons pas à demander pardon à M. Hjorth. Mais on verra par la suite – et ceci est l'aspect objectif (pour ne pas dire épistémologique) de notre réponse – que la confrontation des vues de M. Hjorth avec les nôtres n'est rien d'autre qu'une «Querelle des Anciens et des Modernes» à très petite échelle.

1. *Le problème de la coexistence de l'écrit et de l'oral.* – Il semble admis, depuis les années 30, que l'écrit – contrairement à ce que prétendaient alors les linguistes d'Outre-Atlantique – ait droit à une certaine autonomie au sein de la linguistique. Cet état de choses se reflète dans le schéma proposé par J. Vachek en 1939 (voir fig. 1).

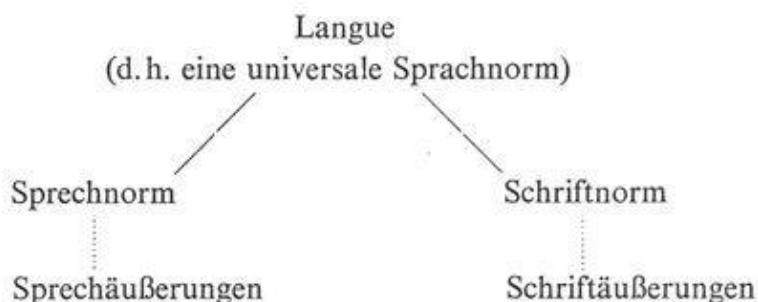


Figure 1. La coexistence de la phonie et de la graphie¹.

¹ Cf. J. VACHEK, *Zum Problem der geschriebenen Sprache*, Travaux du Cercle linguistique de Prague 8 (1939), 94–104, en particulier p. 98.

Il est nécessaire, cependant, de préciser que pour Vachek, ainsi que pour tous les structuralistes, quelle que soit leur obédience, ces «Sprech-» ou «Schriftnormen» représentent des systèmes cohérents susceptibles chacun d'analyses structurales (hypothèses de l'homogénéité linguistique). Pour Vachek, le dénominateur commun des deux plans (graphique et phonique) est la langue. Du reste, il se souciait peu des implications que pourrait avoir l'utilisation concomitante de ces deux registres, problème qui ne commence que de nos jours à nous occuper d'une façon systématique à travers les expériences de la sociolinguistique, de la psycholinguistique, de la textologie fonctionnelle, de la sémiotique, etc. (hypothèse de l'hétérogénéité linguistique).

2. *Attitudes méthodologiques traditionnelles face au problème écrit – oral.* – On peut dire que de nos jours la majorité des savants envisagent la cohabitation de l'écrit et de l'oral au sein d'une compétence individuelle et/ou collective comme le montre la fig. 2.

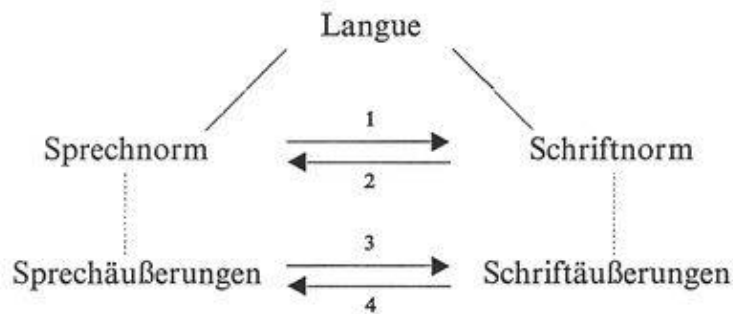


Figure 2. Fonctions traditionnelles du modèle de Vachek.

- 1: Influence de la norme parlée sur la norme écrite
- 2: Influence de la norme écrite sur la norme orale
- 3: Transposition d'actes parlés en actes écrits
- 4: Transposition d'actes écrits en actes parlés.

Les quatre flèches reflètent grosso modo les positions de la philologie traditionnelle ainsi que celles d'une bonne partie de la linguistique contemporaine. Et en effet, peu nombreux sont ceux qui se sont penchés sur la question de savoir s'il est de bonne méthode de toujours voir derrière une forme écrite le corollaire parlé et vice versa. M. Hjorth (et sa position méthodologique est représentative de celle de tant d'autres linguistes et philologues) fait lire «en *francien* un texte *français*» (ci-devant, p. 86), en l'occurrence la *PCTE*. Il est bien évident que cette éventualité n'est admise que d'une manière méthodique pour en tirer des conclusions scientifiques. Mais je me demande si c'est la meilleure des méthodes possibles et, mieux encore, s'il n'est pas possible d'augmenter et le rendement scientifique d'une méthode et la véracité probabilistique de ses résultats en en modifiant la panoplie méthodique. Ceci, bien sûr,

signifie qu'avec les méthodes, l'on doit aussi changer les problèmes auxquels on cherche à répondre². Cette réorientation peut créer des décalages épistémologiques considérables, et M. Hjorth a bien raison de dire que j'ai lu sa thèse «comme le diable lit la Bible» (ci-devant, p. 84). Voyons-en les raisons.

3. *Le paradoxe scriptologique.* – Il n'est pas du tout exclu que l'examen du polymorphisme scripturaire de différents textes picards nous montre le bilan suivant:

Succédanés graphiques de *ACCAPTARE

XIII ^e s.	<i>acater</i>	80%	<i>acheter</i>	20%
XIV ^e s.	<i>acater</i>	60%	<i>acheter</i>	40%
XV ^e s.	<i>acater</i>	40%	<i>acheter</i>	60%
XVI ^e s.	<i>acater</i>	5%	<i>acheter</i>	95%

Il ressort de ce tableau que la graphie régionale (*acater*) disparaît progressivement, quel qu'en soit le pourcentage initial au XIII^e siècle. Pour ce qui est d'une transposition orale d'un texte du XVI^e s., je me range de l'avis de la majorité que – selon toute vraisemblance – elle s'est faite d'après la prononciation parisienne [*aʃəter*].

Néanmoins, une marge d'insécurité subsiste, qui va en augmentant au fur et à mesure qu'on recule dans le temps. Et là où l'insécurité est au point culminant, au XIII^e siècle, M. Hjorth (et tant d'autres avec lui) fait lire la *PCTE* par un Parisien cultivé. Pour éviter un tel cheminement méthodologique, qui opère «du flou (la scripta polymorphe) au flou (la prononciation conjecturale)», nous proposons (et en cela nous représentons les «Modernes» dans cette «Querelle») le modèle réductionniste suivant (voir fig. 3):

4. *L'écrit et l'oral: deux systèmes en interaction sémiotique permanente.*

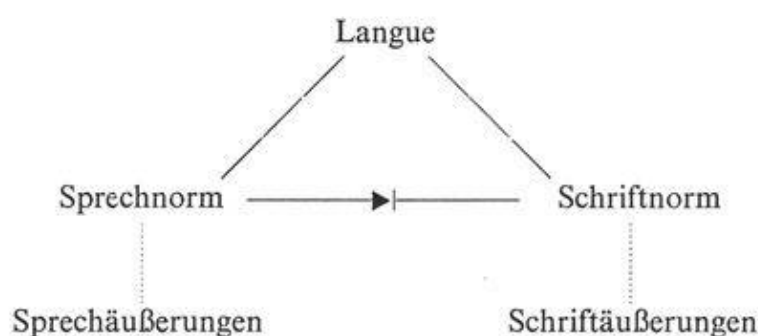


Figure 3. Fonction réductionniste («scriptologique») du modèle de Vachek.

² Cf. en particulier H. GOEBL, *Die Skriptologie – ein linguistisches Aschenbrödel? Vermischtes zur Methodologie einer discipline-carrefour*, *RRLi*, 21 (1976), 65–84.

Des quatre possibilités de la figure 2 nous ne retenons que la première. Ceci ne signifie nullement que nous niions le bien-fondé des trois autres questions (voir fig. 2), quitte d'ailleurs à soutenir que le taux de probabilité contenu dans les résultats ainsi obtenus est inférieur à celui qu'on pourrait obtenir autrement. Nous situons donc le rapport oral – écrit sur le plan sociolinguistique, car – à la lumière des apports de différentes sciences empiriques contemporaines (cf. supra) – il est bien évident que ce rapport est régi aussi par des impératifs extralinguistiques. En effet, l'apport de ces sciences³ nous en a fait savoir plus long sur la complexité du fonctionnement de l'écrit face à l'oral, si bien que nos vues simplistes d'antan ont été remplacées par une connaissance plus diversifiée des choses. Pourquoi alors persister dans un simplisme périmé quand il s'agit d'un texte du XIII^e siècle tel que la *PCTE*, alors que personne de nos jours ne ferait lire le cadastre à qui que ce soit pour en tirer des conclusions scientifiques ?

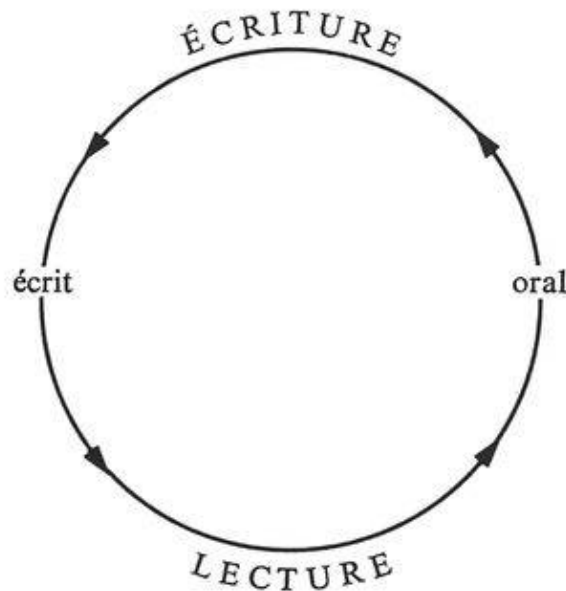


Figure 4. Circuit auto-régulatif («cybernétique») entre l'écrit et l'oral (textes littéraires).

La fig. 4 illustre le fonctionnement d'un circuit auto-régulatif qui présuppose que l'écrit et l'oral soient dans une interaction permanente. Ceci n'est le cas d'ailleurs que pour les textes littéraires où l'oralité fait partie (ou peut le faire) de l'esthétique inhérente au processus créateur. Pour les textes non littéraires cependant l'agencement rétroactif des deux niveaux (écrit et oral) semble être différent. Ceci nous amène à ne considérer que le segment situé entre l'oral et l'écrit à l'exclusion de l'hémicycle inférieur.

³ Cf. à titre d'exemple *Language by ear and by eye. The relationships between speech and reading*, ed. by J.F. KAVANAGH – I.G. MATTINGLY, Cambridge 1973 et P. KÜMMEL, *Struktur und Funktion sichtbarer Zeichen*, Quickborn 1969.

Du reste, je ne me lasserai jamais de recommander à tous ceux qui s'intéressent à ce débat, d'étudier la genèse de l'orthographe néo-occitane telle qu'elle se déroule sous nos yeux⁴.

Quant aux conséquences méthodologiques (qui aboutissent à un examen quantifié du rapport dialecte parlé – scripta locale, rapport qui a été le moins mis en question par l'avènement de l'hypothèse de l'hétérogénéité linguistique) de notre modèle réductionniste, nous renvoyons le lecteur à nos travaux scriptologiques cités dans la N 12 de notre compte rendu ainsi qu'à notre étude citée N 2.

5. *La polémique.* – M. Hjorth me reproche de l'avoir mal compris. Je crois que je ne l'ai compris que trop bien. Il a raison d'ailleurs de me blâmer pour une citation

⁴ Cf. les passages suivants de R. LAFONT, *L'ortografia occitana. Sos principis*, Montpelhièr 1971 : «L'ortografia alibertina es res mai que l'aplicacion sistematica a una situacion de pluralitat dels dos limits de tota fonògrafia : refús de las variants combinatòrias ; refús dels arquifonèmas. Son principi director foguèt popularizat amb lo tèrme de «grafia-suspòrt». Una grafia suspòrta de realizacions diversas, la realizacion /θ/ compresa. Direm mai scientificament qu'escriu un sistèma fonologic comun, arquetipic, que los sistèmas dialectals ne son coma de realizacions aberrantas (equivalentas de las realizacions individualas).» (p. 35).

«Mas l'ortografia trobava un mejan practic de ne donar l'equivalent. Era d'utilizar la diacronia. Una remonta dins lo temps permetiá d'arribar a de grafèmas, que se i legís en transparéncia un fonèma ancian, dont procedisson los fonèmas uèi utilizats pels dialèctes. Per exemple los fonèmas /we/, /wē/, /ye/, /ē/, /ō/ realizats dialectalament dins lo significant *puèi*, pausan en comunicacion interdialektala un fonèma-director /?/. Se constata que los tèxtes dels sègles XIII e XIV presentan majoritàriament lo grafèma *ue*: *ue* servirà donc a notar /?/. Las formas /pwey/, /pwey/, /pyey/, /pey/, /pæy/ seràn reduchas graficament a *puèi*.» (p. 35).

«L'ortografia d'aquela maniera es una *abstraccion paradigmatica*, mas non pas una algebrà. Conois sos limits. I a intercomprehension entre /pyòy/ e /pyey/. Mas semblariá anar tròp luènh dins l'abstraccion de pausar graficament un sol fonèma-director. S'admet la dualitat *puòi e puèi*.» (p. 36).

«La dificultat de l'ortografia occitana es ligada a son eficacitat. Lo passatge de las fonologies dels parlars al paradigma de la lenga se fa pas sens aprendissatge. L'aprendissatge serà diferent segon los Occitans: d'unes auràn de distribuïr son /ts/ o son /tʃ/ en *ch* e *g, j*; d'autres auràn de distribuïr son /l/ final en *l* e en *lh*; d'autres auràn de restaurar un *n* final que realizan pas; d'autres encara las oclusivas finalas. Las dificultats d'un provençal son pas la d'un lengadocian, e vice versa. Aquel esfòrc demandat a totes es lo prètz que cal pagar la democracia interdialektala e l'integracion a la cultura comuna.

L'experiéncia pedagogica d'una vintena d'annadas ara nos pròva qu'es un esfòrc de dos nivèls. Un esfòrc de *nivèl bas*, amb la lectura. Aquí jògan sens mancar los fonèmas directors, sota los grafèmas. Un usancièr oral, que conois plan sa lenga, la retròba immediatament dins la forma escricha e la legís, d'intuïcion. Las empachas rescontradas venon de l'interdich sus la compreson fonologica que fa pesar l'integracion al sistèma francès, tengut per lo sol sistèma possible. Los resultats de lectura son de contunh melhors amb d'Occitans gaire cultivats en francès qu'amb los autres que lo prejudicat ortografic los enebís.

L'esfòrc de *nivèl naut* es lo de l'escritura. Aquí sèm en defòra del procediment d'intercomprehension de la comunicacion oral. Dins la comunicacion oral e dins la lectura, un sistèma un pauc alunchat d'aquel de l'usancièr es comprés d'a través los fonèmas-directors o lor equivalent grafic, e transferit en fonologia conoguda e practicada. Dins l'escritura, cal que l'usancièr s'aluènche de son sistèma per trobar lo ponch de còde. O pòt pas far sens aprene lo còde.» (p. 39–40).

erronée. Il est question, en effet, (p. 39 de son livre sur la *PCTE*) du «francien cultivé de la même époque». Mais je pense que nous sommes tous d'accord que le francien du XIII^e siècle possédait déjà tous les atouts sociolinguistiques qui devaient lui valoir plus tard l'hégémonie glottopolitique de la France, si bien qu'un français cultivé de la même époque ne pouvait être tout compte fait qu'une variété sociolinguistiquement avantagée. Et ce n'était après tout pas le lorrain ... mais plutôt le francien?! Quant au rapport graphophonématique et phonographématique, M. Hjorth (ci-devant, p. 85–86) écrit lui-même: «... nous croyons motivé de mettre les graphèmes de ce manuscrit en relation avec les phonèmes qu'auraient utilisés la plupart des Parisiens cultivés de la même époque en lisant en *francien* un texte *français* (c'est-à-dire provenant de Paris ou d'une autre région dialectale du domaine d'oïl).» A la page 275–276 de mon compte-rendu on peut lire: «... in denen der phonematische und der graphematische Bereich zueinander in Bezug gesetzt werden. Verfasser nimmt dabei an, daß für die phonematische Seite das «français cultivé de la même époque» (p. 39) als Normativpol genommen werden dürfe.» La substitution malencontreuse de «francien» par «français» mise à part, je ne vois pas où est mon erreur. Il s'agit d'une comparaison bipolaire entre le plan graphématique et phonématique, et le plan phonématique a pour lui d'être celui des «Parisiens cultivés». Et toute culture revêt après tout les aspects d'une norme... Et si, dans le même sillage, M. Hjorth, s'attaque à mon «Hochsprachphonem» (p. 279) en lui substituant «la manière la plus probable dont un Parisien cultivé de la fin du XIII^e siècle prononcerait les mots correspondants en francien» (ci-devant, p. 86), je demeure carrément pantois. La «Hochsprache» n'est-elle donc pas, une fois de plus, signe de culture...? M. Hjorth utilise les phonèmes issus d'une lecture de la *PCTE* de la part d'un Parisien pour «classer» les graphèmes de la *PCTE*, et précise en même temps: «... nous n'avons même pas une seule fois pensé qu'il serait possible de rechercher les phonèmes d'un texte écrit. C'est pourquoi, en optant pour les phonèmes franciens comme un moyen de classer les graphies de la *PCTE*, nous ne sommes pas allé à des textes franciens pour les trouver» (ci-devant, p. 86). Où les a-t-il trouvés, les phonèmes franciens? Dans les manuels de phonétique historique du français. Et les auteurs de ces manuels: où les ont-ils trouvés? Evidemment dans les textes franciens ... etc. Il semble bien que M. Hjorth et moi, nous soyons pris dans un «Kannitverstan» vertigineux.

Mais avant de conclure, j'aimerais bien attirer l'attention des lecteurs encore une fois sur les préambules de ma réponse (§§ 1–4), pour mieux faire ressortir les raisons profondes de ce débat: la divergence des vues causée par une nouvelle orientation méthodologique dont nous portons – hélas – la responsabilité.

Ratisbonne

Hans Goebel

Comme nous ne voulons pas laisser dégénérer en une polémique oiseuse une discussion strictement scientifique, nous invitons le lecteur à juger sur pièces. Constatons seulement avec stupéfaction que M. Goebel choisit maintenant de reprendre à son compte les termes «français cultivé» et «Hochsprachphonem» qui, tous les deux, malgré leur absence totale dans notre thèse, constituaient la cause principale de sa critique contre elle.

Arne Hjorth